

Une qualité convaincante

La marque de lentilles de contact ACUVUE® est la plus portée dans le monde. Cela tient au niveau de qualité et de confort exceptionnel des lentilles ACUVUE®. C'est pour cette raison que votre praticien vous les a recommandées et que de nombreux utilisateurs en sont satisfaits.

Vu le succès des lentilles de contact ACUVUE® auprès d'une aussi large clientèle, nous sommes entièrement convaincus que ce sont les meilleures. Nous vous rembourserons même votre achat si, pour une quelconque raison, vous n'étiez pas satisfaits de vos nouvelles lentilles de contact ACUVUE®. Nous sommes toutefois certains que les avantages des lentilles ACUVUE® vous convaincront.



Comment vous faire rembourser

Contactez tout d'abord votre praticien pour discuter de votre problème et fixer un rendez-vous, si nécessaire.

Si, après avoir rendu visite à votre praticien, vous n'êtes toujours pas entièrement satisfait, complétez le formulaire de réclamation figurant sur la page opposée et renvoyez-le à l'adresse indiquée, accompagné de votre bon d'achat et de 75 % restants des lentilles de contact achetées.

La garantie de satisfaction couvre uniquement le coût des lentilles de contact. Les frais d'ajustement ou de consultation, ainsi que la solution de nettoyage ne donnent pas droit à un remboursement.

Formulaire de réclamation

Veillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer accompagné du bon d'achat et du reste des lentilles de contact dans leur emballage d'origine à l'adresse suivante : [Offre promotionnelle ACUVUE®, Boîte postale 12010, 2300 Turnhout, Belgique](#)

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays- :

Numéro de téléphone :

Nom du titulaire :

Numéro de compte :

Nom et adresse du praticien :

Numéro de téléphone du praticien (s'il est connu) :

Type de lentilles de contact

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® 1-Day | <input type="checkbox"/> 1-DAY ACUVUE® MOIST MULTIFOCAL | <input type="checkbox"/> ACUVUE® VITA™ for ASTIGMATISM |
| <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® 1-Day for ASTIGMATISM | <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® | <input type="checkbox"/> ACUVUE® DEFINE® |
| <input type="checkbox"/> 1-DAY ACUVUE® MOIST | <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® for ASTIGMATISM | <input type="checkbox"/> 1-DAY ACUVUE® TruEye® |
| <input type="checkbox"/> 1-DAY ACUVUE® MOIST for ASTIGMATISM | <input type="checkbox"/> ACUVUE® VITA™ | |

Nombre de boîtes de lentilles de contact ACUVUE® achetées :

Date d'achat :

Montant de la réclamation :

Motif d'insatisfaction :

Vérifiez que vous avez répondu à toutes les questions pour éviter un retard de traitement de votre réclamation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION 1. Les instructions font partie des conditions. 2. La garantie de satisfaction s'applique uniquement aux lentilles de contact des marques ACUVUE®. 3. Une seule réclamation par personne. 4. Tous les remboursements seront virés sur votre compte. 5. Tenir compte d'un délai de traitement de 30 jours. 6. Johnson & Johnson Vision n'est pas responsable des envois qui se perdent dans le courrier ou qui sont endommagés. 7. Toutes les réclamations doivent être accompagnées par un reçu. Seulement un ticket de paiement par carte de débit ne suffira pas. 8. Toutes les réclamations concernant des lentilles de contact ACUVUE® doivent être accompagnées d'un **minimum de 75 %** des lentilles achetées, dans leur emballage d'origine et sous des blisters intacts. 9. Les réclamations peuvent être soumises pour, au maximum, la quantité de lentilles nécessaire pour un an. Cette quantité est basée sur le schéma de remplacement recommandé. 10. Les frais d'examen oculaire ou d'autres prestations de services ne sont pas inclus dans cette offre, ni le prix de la solution de nettoyage. 11. Les réclamations seront uniquement traitées si vous avez informé votre praticien que vous n'étiez pas satisfait. 12. Les frais d'envoi sont à votre charge. 13. Vos droits légaux restent garantis. 14. Vos données sont utilisées conformément à la Loi sur la protection des données personnelles. 15. L'offre est uniquement valable pour les habitants de la Belgique et du Luxembourg. 16. Organisateur : Johnson & Johnson Vision, Computerweg 14, NL-3821 AB, Amersfoort.

ACUVUE®, ACUVUE OASYS® 1-Day, ACUVUE OASYS® 1-Day for ASTIGMATISM, 1-DAY ACUVUE® MOIST, 1-DAY ACUVUE® MOIST for ASTIGMATISM, 1-DAY ACUVUE® MOIST MULTIFOCAL, ACUVUE OASYS®, ACUVUE OASYS® for ASTIGMATISM, ACUVUE® VITA™, ACUVUE® VITA™ for ASTIGMATISM, ACUVUE® DEFINE® et 1-DAY ACUVUE® TruEye® sont des marques de Johnson & Johnson Medical SA. © Johnson & Johnson Medical SA 2018.